

De Saint Mesmin à Savignac-Lédrier



Une randonnée proposée par GUYOT

À Saint-Mesmin, vous pourrez voir une église qui abrite un magnifique retable du 17ème siècle. Vous prendrez le sentier des côtes du Batisso avec une vue sur les Gorges de l'Auvezère, pour arriver aux forges et haut-fourneau de Savignac-Lédrier. Vous passerez au Bourg Savignac-Lédriers pour prendre la direction de Saint-Mesmin, pour passer devant la Fontaine du bon Saint-Mesmin, puis vous atteindrez le « Saut Ruban » pour revenir à Saint-Mesmin le long de l'affluent de l'Auvezère.



Trace n° 168436

Durée	3h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	8,17 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	272 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	278 m	Commune	Saint-Mesmin (24270)
Point haut	305 m	Région	Périgord
Point bas	192 m		

Description

Le départ se fait depuis la place du Capitaine Charles Sarlandie à Saint-Mesmin, petit village de 300 habitants.

(D) Prendre la direction du cimetière en tournant à droite après l'église, le sentier passe par à l'arrière.

(1) Suivre le balisage Jaune. Arriver à la route et la descendre à droite. Vous apercevez un peu avant le pont l'ancien moulin à eau qui fut une ancienne minoterie.

(2) Passer le pont et prendre à droite le sentier montant balisé par trois points de couleur.

(3) Observer les Gorges de l'Auvezère. Vous randonnez sur les Côtes du Batisso. Suivre le balisage Jaune jusqu'à la route qui est à prendre sur votre droite. Suivre la route pour passer Veaupeytourie où il est dit qu'un souterrain du XVIIème siècle aurait été construit entre ce village et le Château des Forges de [Savignac-Lédrier](#). Continuer la route pour arriver à un étang.

(4) Au croisement, prendre à droite le balisage Jaune et rejoindre le domaine des Forges de Savignac-Lédrier visitable en début d'après-midi.

(5) Pour repartir du site, prendre la passerelle pour piétons qui enjambe l'Auvezère. Il est possible alors de se diriger sur la gauche jusqu'au barrage.

(6) Revenir sur ses pas en passant devant la passerelle à main droite sans l'emprunter. Longer l'Auvezère jusqu'à rejoindre un chemin carrossable et le remonter jusqu'à la route départementale. L'emprunter à gauche pour rejoindre le village de Savignac-Lédrier où vous allez prendre une route direction Saint-Mesmin sur la droite.

Suivre cette route jusqu'au lieu-dit les Bessades. 150m après, quitter la route et prendre à droite un sentier balisé Jaune.

(7) Passer devant la Fontaine du Bon Saint-Mesmin qui est utile au célibataire et continuer le sentier. Suivre le panneau «le Saut Ruban» et descendre le sentier jusqu'au point de vue du Saut Ruban.

(8) Pour repartir, prendre le parcours qui est signalé par le balisage de trois points de couleurs différentes. Ce parcours suit l'affluent de l'Auvezère, le « Porte-Étope ». Les repères vous amènent sur le sentier où vous êtes passés.

Couper ce sentier et continuer en face pour vous diriger vers le Village de Saint-Mesmin (muret sur votre gauche) dans la direction du parking. A droite en sortant du sentier, juste avant le parking, vous avez un gîte de France où se trouve à proximité de la route un ancien atelier à ferrer les bœufs. Ce gîte est un ancien presbytère datant du XVIIème siècle. Il a été également un atelier de menuiserie.

Informations pratiques

Point d'eau au WC du village(D).

Prévoir de bonnes chaussures pour le Saut Ruban.

Points de passage

D/A Place du Capitaine Charles Sarlandie

| N 45.352698° / E 1.205286° - alt. 294 m - km 0

1 Chemin après le cimetière

| N 45.352776° / E 1.202496° - alt. 279 m - km 0.26

2 Pont après le Moulin - Auvézère (rivière) - Affluent de l'Isle

| N 45.355995° / E 1.198816° - alt. 202 m - km 0.83

3 Vue sur les Gorges de l'Auvezère

| N 45.35696° / E 1.201149° - alt. 271 m - km 1.08

4 Prendre à droite le balisage Jaune.

| N 45.365022° / E 1.213073° - alt. 259 m - km 2.84

5 Domaine des Forges de Savignac-Lédrier

| N 45.365646° / E 1.215004° - alt. 235 m - km 3.07

6 Barrage

| N 45.366453° / E 1.215495° - alt. 230 m - km 3.63

7 La Fontaine du Bon Saint-Mesmin - Ruisseau de Porte-Étope (cours d'eau) - Affluent de l'Auvézère

| N 45.350898° / E 1.209175° - alt. 258 m - km 6.71

8 Sentier signalé par trois points de couleurs

| N 45.354457° / E 1.207919° - alt. 210 m - km 7.54

D/A Place du Capitaine Charles Sarlandie

| N 45.352702° / E 1.205324° - alt. 294 m - km 8.17

À voir

Vous pouvez voir l'église dédiée à Saint Maximin. Elle fut bâtie au XVème siècle avec un clocher-mur à la silhouette massive dont le pignon triangulaire est percé de deux baies « campanaires » en plein-cintre. L'édifice abrite un magnifique retable du XVIIème siècle, en noyer sculpté et classé en 1978 au patrimoine de France.

L'ancien moulin à eau qui fut une ancienne minoterie et qui fonctionnait avec des turbines hydrauliques produisant l'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement. Il a été transformé en micro-centrale électrique pour les besoins domestiques et touristiques.

(3) Vue sur les Gorges de l'Auvezère

(5) Visite de [La forge de Savignac-Lédrier et son haut-fourneau](#)

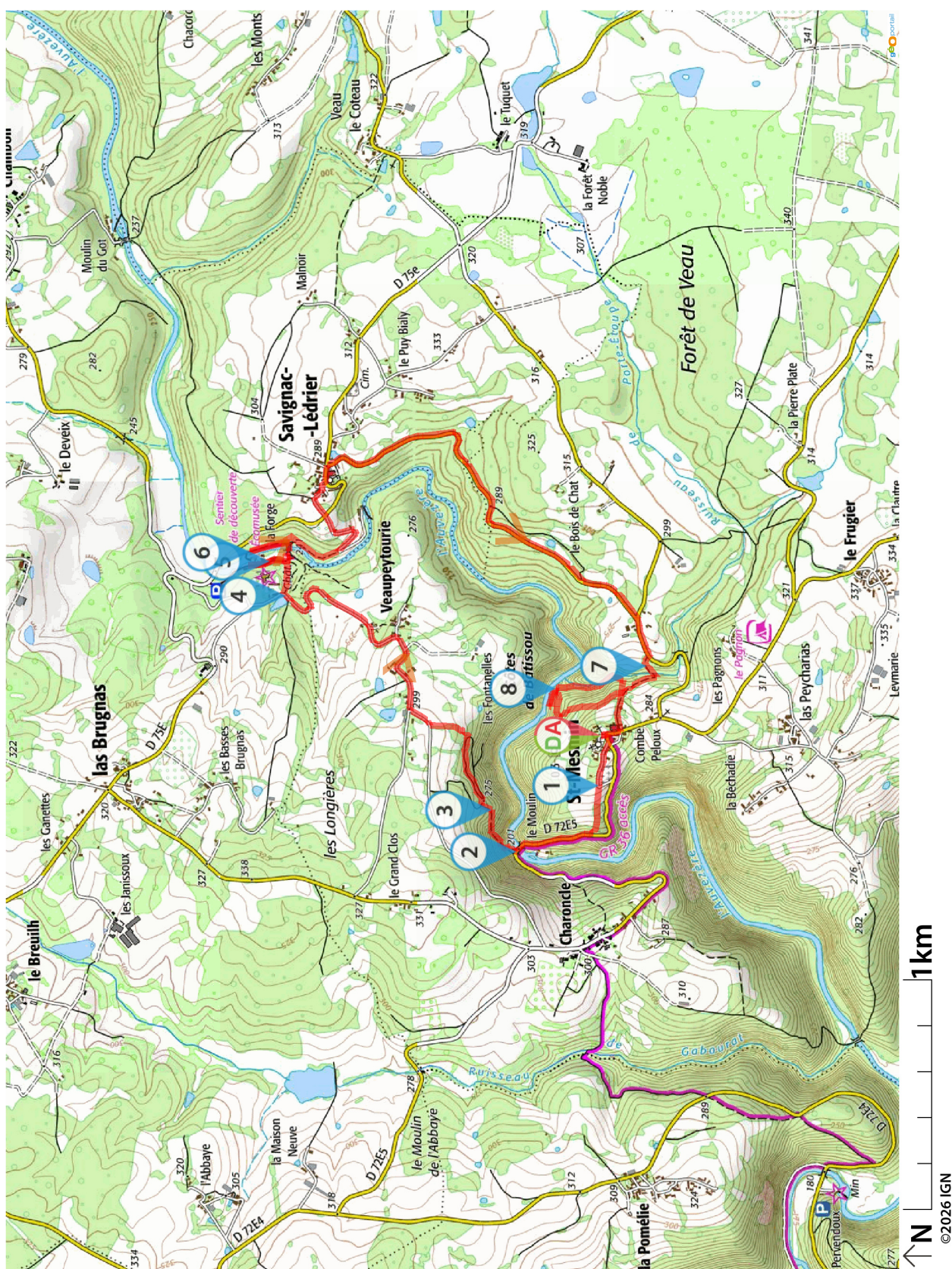
(7) [Fontaine du bon Saint Mesmin](#)

Point de vue du Saut Ruban.

Un atelier à ferrer les bœufs à 30 mètres avant d'arriver au parking

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-saint-mesmin-a-savignac-ledrier/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.